



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/13 DU 27 DECEMBRE 2013 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) MARCHES DOMANIAUX A BRAZZAVILLE ET DE DEUX (2) MARCHES DOMANIAUX A POINTE-NOIRE**



Publication du 31 décembre 2013.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le Development Business.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Brazzaville et deux (2) marchés domaniaux à Pointe Noire.

La durée de la mission est de treize (13) mois.

L'Unité de Coordination du Projet (UC-PEEDU), mise en place par le Gouvernement, en collaboration avec les services compétents de la Mairie de Brazzaville a élaboré les termes de référence pour le choix d'un Maître d'œuvre pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Brazzaville et deux (2) marchés domaniaux à Pointe Noire :

Brazzaville

Lot 1: Marché domanial SOUKISSA

Lot 2: Marché domanial BOURREAU

Pointe-Noire :

Lot 3: Marché domanial NGOYO

Lot 4: Marché domanial MONGO KAMBA

Le Consultant recruté comme Maître d'œuvre, accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UC-PEEDU.

Il aura la charge du contrôle et de la surveillance desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire et définitive des réalisations.

L'unité de coordination du projet invite les candidats (firmes) intéressés à ma-

nifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc...).

Les consultants intéressés (firmes) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

L'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail).

Un consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics (place de la grande poste) à Brazzaville, République du Congo, et aux heures suivantes : 9 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le mercredi 29 janvier 2014 à 14 heures précises.

**Brazzaville, le 27 décembre 2013.**

**Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU**

**Maurice BOUESSO.**